

La transition énergétique à l'épreuve du grand public

Dans les solutions à mettre en oeuvre pour la transition énergétique certaines donnent lieu à des oppositions mêlant raison et passion.

Certains rêvent aux énergies nouvelles, d'autres mettent en avant le coût et l'atteinte au paysage.

Le nucléaire est pour certains la solution mais pour d'autres c'est l'oeuvre du diable.

Par contre, tout le monde est d'accord pour mettre en avant l'amélioration de l'efficacité énergétique, en particulier dans le bâtiment.

Mais ce n'est pas parce que l'unanimité existe entre les experts que les réalisations suivent parce qu'en ce domaine les décisions effectives ne leur appartiennent pas, pas plus qu'elles n'appartiennent aux pouvoirs publics : les décisions relèvent en fait de milliers d'utilisateurs et d'entreprises qui les prennent ou pas.

Pour les utilisateurs, l'énergie n'est qu'une utilité, ce n'est pas une source de plaisir ou une cause sur laquelle on peut s'enthousiasmer. Elle ne fait donc pas partie des priorités de la vie.

Si on est éclairé et chauffé et si ça ne coûte pas trop cher il n'y a pas de raison de s'exciter ! L'idéal pour une utilité est qu'elle se fasse oublier !

La difficulté est donc d'amener nos concitoyens à se poser la question de l'efficacité énergétique, avant même de savoir s'ils prendront la bonne voie, et ensuite de faire en sorte qu'ils y apportent une bonne réponse.

Dans le neuf c'est plus facile car la question est forcément posée dès le départ.

Mais comme c'est une utilité, le choix des systèmes énergétiques à toute chance d'être examiné en dernier lieu, c'est à dire quand le plan de financement est déjà tendu, ce qui donne une forte attraction aux solutions les moins lourdes en investissement. C'est vrai pour le choix de l'énergie, même si les dernières réglementations ont réduit les écarts, mais c'est vrai aussi pour l'isolation, la régulation, etc...



C'est particulièrement vrai dans le cas d'un promoteur insensible aux dépenses d'exploitation ultérieure et qui a normalement tendance à respecter les règlements au minimum pour ne pas charger le prix de vente.

Les pouvoirs publics ont un premier outil en édictant des normes et des règlements qui permettent d'écarter des solutions aux mauvaises performances avec le souci de ne pas trop charger les coûts.

Il faut aussi que les professionnels du bâtiment soient motivés pour promouvoir des solutions performantes. Ce n'est pas toujours le cas car les solutions les plus évoluées sont aussi les plus complexes et nécessitent donc des personnels formés pas toujours disponibles.

Enfin, il faut aménager les problèmes financiers, il faudrait trouver une solution pour financer le surcoût hors du plan de financement global et ce, grâce aux économies ultérieures qui seront réalisées.

Dans le neuf, les pouvoirs publics peuvent donc trouver des leviers d'action, le tout est de les choisir faciles à comprendre car c'est la première condition pour être utilisés et donc efficaces.

Il n'en est pas de même dans l'ancien c'est-à-dire quand il s'agit de s'intéresser aux 35 millions de logements dont beaucoup datent d'une époque où l'énergie n'était pas en tête des préoccupations.

Les ambitions sont grandes avec le projet inscrit dans la Loi de Transition énergétique de monter le rythme des rénovations de 100 000 à 500 000 logements (1,5 % du parc) rénovés par an mais les moyens de les réaliser sont moins évidents et il est quasi certain que cet objectif ne sera pas atteint. Il est vrai que la définition de logement rénové est pour le moins imprécise.

(La suite de l'article est disponible sur notre site <http://acdrieg.com> ; ci-dessous la conclusion de l'auteur)

Pour conclure nous dirons que l'amélioration de l'efficacité énergétique est certes plébiscitée mais que c'est aussi le volet le plus difficile de la « transition énergétique » ; il faut donc être modeste et pragmatique dans sa mise en oeuvre car il faut agir sur le grand public.

Une opération simple se répétant des centaines de milliers de fois sous des formes pas tout à fait identiques se transforme en un programme complexe.

Jacques MAIRE Ancien Directeur Général de Gaz de France